

Mars 2026



Le Malgué' Mag

AGENDA

MARDI 03 MARS PERMANENCE DE LA MUTUALE

De 10h à 12h à la mairie de Cléguérec.

VENDREDI 06 MARS ATELIER BAIN SONORE

A partir de 18h30. Infos : 06.08.98.75.27 ou daniel.croize@gmail.com

SAMEDI 07 MARS RAMASSAGE DES DÉCHETS

Matinée de ramassage des déchets sur les bords de routes, à partir de 9h45 jusqu'à 12h. RDV sur le parking de la mairie.

SAMEDI 14 MARS ATELIER ÉCRITURE CRÉATIVE

Images-collages-écriture, de 14h à 17h30, à Malguénac. Contact : 06.16.01.14.84

REPAS DES AJONCS D'OR MALGUÉNAC

Repas jarret (ou jambon) + frites et soirée festive à partir de 19h à la Salle Résonance.

DIMANCHE 15 ET 22 MARS

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Plus d'informations ci-dessous.

JEUDI 19 MARS COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Journée nationale du souvenir et du recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, des combats en Tunisie et au Maroc.

SAMEDI 21 MARS

BŒUF BOURGUIGNON À EMPORTER

Repas bœuf bourguignon à emporter de 11h à 13h à la salle Résonance. Nicol Sport Auto

CRÊPES À EMPORTER DE L'AMICALE LAÏQUE

A récupérer entre 16h et 20h à la salle St-Néot. (Avec une petite buvette). Commandes avant le 13 mars (déposez les coupons à l'école ou dans les commerces).

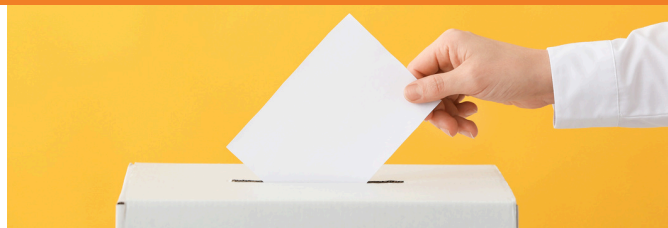
DIMANCHE 22 MARS ATELIER YOGA ET AYURVEDA

Autour du printemps. De 10h à 17h à Botcouric. Plus d'infos avec Coline : 06.65.19.69.38

VENDREDI 27 MARS SPECTACLE DE PRINTEMPS

Spectacle des élèves de l'école Sainte-Bernadette. A la salle Résonance.

ELECTIONS MUNICIPALES : MODE D'EMPLOI



Les élections municipales de 2026 se dérouleront les dimanches 15 et 22 Mars.

Les bureaux de votes seront ouverts de 8h à 18h à la salle des sports Saint-Néot.

Merci de vous présenter au bureau indiqué sur votre carte électeur, avec les pièces justificatives nécessaires au vote.



VÉRIFIEZ QUE VOUS ÊTES BIEN
INSCRIT SUR LES LISTES
ÉLECTORALES SUR LE SITE :
[SERVICE-PUBLIC.GOUV.FR](https://service-public.gouv.fr)

PROCURATION

Si vous êtes absent pour le vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration.

RDV sur service-public.gouv.fr pour connaître la démarche à suivre.

LES PIÈCES À PRÉSENTER

- JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ
(Carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo, etc.)
- CARTE ÉLECTORALE

Voilà plusieurs semaines que la pluie bat son plein sur notre belle région.

En Janvier, nous avons pu compter 383 ml de pluviométrie et 226 ml en Février.

Mais qu'en est-il des années précédentes ?

- Janvier 2025 : 301 ml
- Janvier 2006 : 38 ml
- Janvier 2001 : 356 ML
- Février 2025 : 89 ml
- Février 2023 : 16 ml
- Février 2014 : 321 ML

MOYENNE DU MOIS DE JANVIER

DEPUIS 2000 : 147 ML

MOYENNE DU MOIS DE FÉVRIER

DEPUIS 2000 : 89 ML



PLUVIOMÉTRIE

COLOCATION POUR RETRAITÉS

L'ancienne résidence du Verger gérée par le CLARPA, va devenir une colocation pour 8 retraités en avril.

Les résidents partageront des espaces communs : la cuisine, un espace de vie, une terrasse et un jardin.

Une coordinatrice sera présente du lundi au vendredi.

Loyer : 760€ toutes charges comprises.

Plus d'informations : mloil@clarpa.fr



Lancé pendant les vacances d'été, l'espace jeunes est revenu la semaine du 16 au 20 février.

Cette 2ème édition a été couronnée de succès avec une trentaine de jeunes qui se sont succédés aux différentes activités et sorties proposées par Yoann et Maéna !

Merci pour ces beaux moments et à très bientôt !



MALGUÉNAC, AMBASSADEUR DU DON D'ORGANES

La cérémonie "Malguénac, Village ambassadeur du don d'Organes" qui s'est déroulée le 14 février a débuté par la plantation d'un arbre de vie. Puis, plusieurs personnes, dont des Malguénacois ont pu témoigner de leur vécu de greffé ou de donneurs vivants. Des témoignages puissants et émouvants.

Mme LE GUELLEC (délégue départementale TRANSHEPATE), Mme GUEGAN (maire) et Mr LE TUTOUR (vice-président de la fédération nationale de transplanté hépatique TRANSHEPATE), ont signé la charte "Malguénac, village ambassadeur du don d'organes" tout en expliquant que le but de devenir une ville ambassadrice est d'inciter nos concitoyens à réfléchir au don d'organes et en discuter en famille. En effet, 80% des Français sont favorables au don d'organes. Cependant, 53% n'en ont pas discuté avec leurs proches, générant un taux d'opposition de 36% lorsqu'il devrait être proche des 20%.

Un panneau "Village ambassadeur du don d'organe" va être posé à l'entrée du bourg pour inciter à la discussion. Pour clôturer cette cérémonie, nous avons partagé le pot de l'amitié.

